

# DELIBERATION N°D2023\_40 DE MARCELLAZ-ALBANAIS

Le 21 septembre 2023, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Alexandra BEAUQUIS, Volcy LEROUGE, Isabelle PEGAZ TOQUET et Widèd GREVISSE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Nicolas BAYART et Mathieu BEHAGHEL.

**Absents excusés** : M. Benoit CURT, Mme Fabienne M'TANIOS (pouvoir à M. Miguel MARTINS)

**Absents** : M. Fabrice COCATRIX.

Date de convocation : 05 septembre 2023  
Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 16 + 1 pouvoir

Madame Christiane DAUNIS  
a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET** : Décompte définitif 2022 FOL74

Dans le cadre du budget annexe « Cap Loisirs », La FOL74 a transmis par courrier en date du 06/07/2023 le résultat définitif de ses comptes pour l'année 2022, soit un solde positif de 2 899.66€ qui devra être reversé aux communes partenaires de Cap Loisirs.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur ce solde.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

➤ **VALIDE**, à l'unanimité, le solde positif de 2 899,66 €.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.**

**Le Maire,**  
Jean-Pierre LACOMBE

**La secrétaire de séance,**  
Christiane DAUNIS



Acte certifié exécutoire le : 29 SEP. 2023  
Télétransmis en préfecture le : ... 28 SEP. 2023  
Mis en ligne le : 29 SEP. 2023

# DELIBERATION N°D2023\_41 DE MARCELLAZ-ALBANAIS

Le 21 septembre 2023, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Alexandra BEAUQUIS, Volcy LEROUGE, Isabelle PEGAZ TOQUET et Widéd GREVISSE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Nicolas BAYART et Mathieu BEHAGHEL.

**Absents excusés** : M. Benoit CURT, Mme Fabienne M'TANIOS (pouvoir à M. Miguel MARTINS)

**Absents** : M. Fabrice COCATRIX.

Date de convocation : 05 septembre 2023  
Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 16 + 1 pouvoir

Madame Christiane DAUNIS  
a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET** : Budget Cap Loisirs 2023 : décision modificative

Dans Le cadre du budget annexe « Cap Loisirs », il est nécessaire d'intégrer le solde positif des comptes de la FOL74 de 2022 et de pouvoir reverser les sommes dues aux communes partenaires. Il est proposé de prévoir l'écriture comptable suivante sur le budget annexe Cap Loisirs 2023 :

Section de fonctionnement :

Recettes :

- Compte 75888 : titre de 2899.66€

Dépenses :

- Compte 6588 : mandat de 807.20€ pour Marcellaz-Albanais
- Compte 6588 : mandat de 520.30€ pour Hauteville-sur-Fier
- Compte 6588 : mandat de 749.75€ pour Etercy
- Compte 6588 : mandat de 822.41€ pour Vallières-Sur-Fier

## LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

➤ **ACCEPTE**, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement :

Recettes - Compte 75888 : + 2899.66€

Dépenses - Compte 6588 : +2899.66€

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.**

Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE



La secrétaire de séance,  
Christiane DAUNIS

Acte certifié exécutoire le :  
Télétransmis en préfecture le :  
Mis en ligne le :

29 SEP. 2023  
28 SEP. 2023  
29 SEP. 2023

# DELIBERATION N°D2023\_42 DE MARCELLAZ-ALBANAIS

Le 21 septembre 2023, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Alexandra BEAUQUIS, Volcy LEROUGE, Isabelle PEGAZ TOQUET et Widèd GREVISSE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Nicolas BAYART et Mathieu BEHAGHEL.

**Absents excusés** : M. Benoit CURT, Mme Fabienne M'TANIOS (pouvoir à M. Miguel MARTINS)

**Absents** : M. Fabrice COCATRIX.

Date de convocation : 05 septembre 2023  
Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 16 + 1 pouvoir

Madame Christiane DAUNIS  
a été nommée secrétaire de séance.

## **OBJET : Subventions classe verte - Ecole publique**

Pour faire suite à une demande de l'école publique, Madame Fabienne BINET, Adjointe au Maire, propose au Conseil Municipal qu'une subvention soit versée à cette école afin de financer, en partie, une classe verte qui aura lieu aux Houches en juin 2024. Le budget global de ce projet est de 21 000.00€ et concerne 95 enfants. Le Conseil Départemental participe à hauteur de la participation communale dans la limite de 10€ par jour et par enfant.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE :**

- ⇒ **ACCEPTE**, à l'unanimité d'attribuer une subvention de 4 750.00€ pour ce projet de classe verte pour l'école publique de la commune.
- ⇒ **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au Budget primitif 2024, chapitre 65, article 6574.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.**

Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE

La secrétaire de séance,  
Christiane DAUNIS



Acte certifié exécutoire le : 29 SEP. 2023  
Télétransmis en préfecture le : 28 SEP. 2023  
Mis en ligne le : 29 SEP. 2023

# DELIBERATION N°D2023\_43 DE MARCELLAZ-ALBANAIS

Le 21 septembre 2023, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Alexandra BEAUQUIS, Volcy LEROUGE, Isabelle PEGAZ TOQUET et Widèd GREVISSE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Nicolas BAYART et Mathieu BEHAGHEL.

**Absents excusés** : M. Benoit CURT, Mme Fabienne M'TANIOS (pouvoir à M. Miguel MARTINS)

**Absents** : M. Fabrice COCATRIX.

Date de convocation : 05 septembre 2023  
Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 16 + 1 pouvoir

Madame Christiane DAUNIS  
a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET** : Régularisation de la rétrocession d'une parcelle

Dans le cadre de la vente d'une maison à usage d'habitation située sur la Commune de Marcellaz-Albanais 676 route de Joudrain, il est nécessaire de procéder à la régularisation d'une rétrocession au profit de la Commune de la parcelle cadastrée section AH 526, située autour de la parcelle AH 525, permettant ainsi l'accès à ladite parcelle, aujourd'hui enclavée.

Pour ce faire, une procédure doit être lancée chez le notaire des vendeurs afin d'établir un acte de rétrocession, à l'euro symbolique, à la charge de ces derniers.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**A l'unanimité** :

- **APPROUVE**, la régularisation de cette rétrocession, de la parcelle cadastrée AH 526 selon le plan ci-annexé ;
- **AUTORISE**, Monsieur le Maire, à signer l'acte de rétrocession et tous les documents s'y afférant.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE

La secrétaire de séance,  
Christiane DAUNIS



Acte certifié exécutoire le  
Télétransmis en préfecture le

Mis en ligne le :

29.09.2023  
29.09.2023  
29.09.2023

# DELIBERATION N°D2023\_44 DE MARCELLAZ-ALBANAIS

Le 21 septembre 2023, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Alexandra BEAUQUIS, Volcy LEROUGE, Isabelle PEGAZ TOQUET et Widèd GREVISSE.  
Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Nicolas BAYART et Mathieu BEHAGHEL.

**Absents excusés** : M. Benoit CURT, Mme Fabienne M'TANIOS (pouvoir à M. Miguel MARTINS)

**Absents** : M. Fabrice COCATRIX.

Date de convocation : 05 septembre 2023  
Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 16 + 1 pouvoir

Madame Christiane DAUNIS  
a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET** : Reclassement de la RD 257 en voirie communale

Les travaux de la rue des Ecoles étant terminés et le financement du Conseil Départemental prévu par convention en date du 13 mai 2016 ayant également été versé, il est demandé au Conseil Municipal de se positionner sur le reclassement de la RD257 d'une longueur approximative de 318 ml dans le domaine public routier communal.

Il est précisé que le département est favorable à ce reclassement.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

➤ **ACCEPTE**, à l'unanimité, le reclassement de la RD 257 en voirie communale (plan ci-joint).

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.**

Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE

La secrétaire de séance,  
Christiane DAUNIS

  




Acte certifié exécutoire le :  
Télétransmis en préfecture le :  
Mis en ligne le :

29 SEP. 2023  
28 SEP. 2023  
29 SEP. 2023